SAISON 2019 / 2020



















GRAINE DE CIRQUE : UN ESPACE DÉDIÉ AU CIRQUE À STRASBOURG

Graine de Cirque, école de cirque située au Jardin des Deux Rives à Strasbourg, propose chaque année aux établissements scolaires des actions de découverte des Arts du Cirque sous ses chapiteaux, les « classes artistiques », ou dans les écoles, les « projets cirque ».

Ces projets peuvent se dérouler sous chapiteaux (chauffés en hiver), au sein de votre établissement, dans un lieu adapté (gymnase, salle de spectacle...) ou en partie sous nos chapiteaux et dans votre établissement.

Nous intervenons également en amont ou en aval de la semaine de cirque pour vous accompagner : aide au montage et / ou amorçage du projet, temps de médiation culturelle autour du spectacle vivant, etc...



LES OBJECTIFS DU PROJET CIRQUE

Pour la classe :

- Offrir la possibilité de nouveaux apprentissages;
- Favoriser la socialisation, la communication, et la construction du groupe ;
- Permettre de vivre autrement la classe dans un univers chargé de sens et porteur d'images et d'imaginaire;
- Partager des émotions et vivre une aventure commune;
- Favoriser l'écoute, l'entraide et la coopération.

our l'enfant

- ◆ Contribuer aux apprentissages physiques généraux : mouvement, situation dans l'espace, motricité fine...;
- Développer un mode de communication centré sur le corps : savoir regarder, être regardé, devenir interprète ;
- Améliorer les aptitudes et les facultés de perception;
- Éveiller la curiosité autour des pratiques artistiques.

LE CONTENU PÉDAGOGIQUE

Graine de Cirque est titulaire de l'agrément « Pratique Amateur » délivré par la Fédération Française des Ecoles de Cirque (FFEC), qui garantit la formation de ses intervenants en termes de sécurité, de pédagogie et de santé, ainsi que de l'agrément « Association Educative Complémentaire de l'Enseignement Public » délivré par l'Éducation nationale.

Ses objectifs généraux sont l'Epanouissement, l'Equilibre et l'Expérimentation. Son travail s'articule autour de la motricité, de la créativité et de l'expression en favorisant le développement des échanges et des capacités relationnelles. Suivant le projet et en fonction des échanges lors de la réunion de préparation, les objectifs de la semaine se déclineront en mettant l'accent sur différents axes de travail.

LES CHAPITEAUX

Lieu symbolique du cirque, le chapiteau est un lieu porteur d'images et de sens.



Avec une surface de travail de près de 450 m²

pour le « chapiteau école » (2 classes maximum – format « classe artistique ») et de 250 m² pour le « chapiteau spectacle », nos espaces sont entièrement aménagés pour la pratique des arts du cirque : matériel spécifique, vestiaires séparés garçons / filles, chauffage (attention : la température en hiver est celle d'une salle de sport, autour de 15°c).

L'ensemble du matériel et des équipements est normé et répond rigoureusement aux critères définis par la FFEC.

DES SUPPORTS ET DES MÉTHODES ADAPTÉES

Acrobatie, manipulation d'objets, agrès aériens et équilibre sur objets sont proposés sous forme de parcours, de circuits, d'ateliers ou de dispositifs pluridisciplinaires. En solo, en duo, ou sous forme d'activités collectives, ils sont souvent abordés dans un esprit ludique et créatif.

Les outils cirque et les méthodes employés s'adaptent au public pour mettre la pratique au service des élèves.

Un reflet de la semaine

Dans tous les cas, sous chapiteau ou à l'école, l'équipe pédagogique offre la possibilité de présenter aux parents les pratiques explorées durant la semaine.

Organisée sous forme d'ateliers publics, de séances ouvertes, de présentation, voire d'ébauche de numéros (ce n'est pas un spectacle), cette initiative contribue à valoriser l'enfant et à le mettre en situation face à un public, dans un climat de confiance et de réussite.

Cette présentation reste un moyen de mettre en avant le travail des élèves, elle ne constitue pas une fin en soi. Elle ne revêt pas de caractère obligatoire et est laissée au libre choix des enseignants, et toujours dans l'intérêt des apprenants.



LES FORMATS PROPOSÉS

1. CLASSES ARTISTIQUES

Les classes artistiques sont des projets cirque sur une semaine, sous notre grand chapiteau école, réservés aux écoles élémentaires. Le chapiteau école peut accueillir jusqu'à 2 classes du même établissement, pour 3 intervenants cirque. La préinscription est obligatoire et se fait entre avril et mai pour l'année scolaire suivante. La sélection se fait sur le contenu du projet, la période souhaitée, l'accueil des classes de l'établissement sur les années précédentes, l'équilibre entre les niveaux, et l'équilibre des provenances géographiques.

Trois formules de classe artistique du lundi au vendredi, mercredi et samedi exclus (les horaires journaliers peuvent être ajustés):

*Les tarifs comprennent les 12 € d'adhésion, la réunion de préparation et la mise à disposition du chapiteau pour la pause méridienne.

	Volume horaire	Horaires d'activité possibles	Tarifs*
□ Formule 1	19h (4h45 / jour)	□ 9h15 - 12h, 13h15 - 15h15	2 357 €
		□ 9h30 - 12h, 13h15 - 15h30	
□ Formule 2	20h (5h / jour)	□ 9h- 12h, 13h15 - 15h15	2 477 €
		□ 9h15 - 12h, 13h15 - 15h30	
□ Formule 3	21h (5h15 / jour)	□ 9h - 12h, 13h15 - 15h30	2 597 €
		□ 9h15 - 12h, 13h15 - 15h45	

Le déjeuner peut avoir lieu sous chapiteau avec un repas tiré du sac (tables et bancs sont disponibles pour installer les deux classes), ou à l'auberge de jeunesse située à proximité de Graine de Cirque (les démarches de réservation auprès de l'auberge sont à faire par l'établissement).

Entre 11h30 et 13h30, des artistes et des élèves utilisent régulièrement le chapiteau pour s'entraîner. Cette proximité avec des circassiens est une richesse. Cependant, ils doivent pouvoir évoluer dans une atmosphère propice au travail : un calme relatif, des espaces dédiés auxquels les enfants n'ont pas accès, etc...

2. LE PROJET CIRQUE SUR MESURE

À la différence des classes artistiques, le projet cirque peut se faire soit au sein de l'établissement scolaire, soit sous notre chapiteau spectacle (capacité maximum : 1 classe, pour 1 intervenant cirque), soit un mélange des deux. Il s'adresse aux crèches, aux écoles maternelles et élémentaires, et dans les collèges et lycées dans le cadre des cycles EPS ou de l'UNSS.

Le nombre de séances est déterminé selon les besoins et les attentes de l'équipe pédagogique.

La demande de projet peut se faire en amont (préinscription en même temps que les classes artistiques), ou en cours d'année (selon disponibilités des intervenants cirque et du chapiteau si besoin).

Dans les établissements, les interventions sont conditionnées par la salle et le matériel disponibles. L'activité cirque peut être pratiquée dans une salle de sport ou tout autre espace pouvant accueillir un groupe d'élèves pour une pratique physique en toute sécurité. L'intervenant peut également apporter un kit matériel spécifique, qui devra être stocké sur place pendant toute la durée du projet.

TARIFS - PROJET CIRQUE

(Coût du projet dégressif en fonction du nombre d'heures d'activité envisagé)

Dans l'établissement :

- ♦ Jusqu'à 12h d'activité: 51€ par heure et par intervenant
- ◆ De 12h à 20h d'activité : 46€ par heure et par intervenant
- A partir de 20h d'activité : 44€ par heure et par intervenant Sous le chapiteau :
 - ♦ Jusqu'à 12h d'activité: 52€ par heure et par intervenant
 - De 12h à 20h d'activité : 50€ par heure et par intervenant
- ◆ A partir de 20h d'activité : 48€ par heure et par intervenant

Pour les projets sur notre site, facturation de la mise à disposition du chapiteau pour la pause méridienne de 50 € la semaine ou 15 € par jour.

La structure devient adhérente à l'association Graine de Cirque et paie une adhésion de 12€.

Des frais de déplacements peuvent être ajoutés, à raison de 0.77 cts / km si la structure où se déroule le projet se situe au-delà de 10 km de Graine de Cirque.

Une réunion de préparation de 25€ est aussi à prendre en compte dans le coût total du projet.



Les déplacements sont à la charge de l'établissement.

Un dossier pédagogique est disponible sur demande.

Chaque projet est précédé de temps de préparation :

- ◆ Pour les classes artistiques une réunion d'information a lieu début septembre avec toutes les enseignants des classes concernées ;
- ◆ Pour tous les projets scolaires, classes artistiques comprises, une réunion de préparation a lieu entre un initiateur de Graine de Cirque et le(s) enseignant(s) porteurs du projet (sur le lieu où il se déroulera), au moins deux semaines avant le début de l'action (pour les classes artistiques la réunion de préparation se déroulera les jeudis à 17h, pour les autres projets, l'animateur cirque se chargera de contacter le/les enseignant(s) une fois le projet validé avec le secrétariat).

Les créneaux pour les classes artistiques et les projets cirque commencent la semaine du lundi 9 septembre 2019 et se terminent la semaine du lundi 22 juin 2020 (inclus).



E-mail: graine.de.cirque@orange.fr - Tél: 03 88 45 01 00 - 09 75 49 68 23

Adresse: 4 rue Jean Monnet – Parc du Rhin – Jardin des Deux Rives

67000 STRASBOURG

Site internet: www.grainedecirque.fr

